



Bulletin municipal n° 63 - décembre 2021

Le mot du Maire

Chères Céronnaises, Chers Céronnais,

La fin de l'année 2021 est toute proche, certains d'entre vous sont peut-être déjà en vacances et profitent d'un repos bien mérité après une nouvelle année compliquée, encore perturbée par la pandémie qui est toujours présente, malgré une couverture vaccinale importante de nos compatriotes.

Cette année encore, les fêtes de fin d'année risquent d'être perturbées. Souhaitons malgré tout que nous puissions nous retrouver pour passer un agréable moment en famille.

Ce bulletin municipal de fin d'année est aussi le moment de faire le bilan de la vie de notre commune. Cette année fut riche en investissements et en réalisations. Nous vous avons déjà présenté les travaux au groupe scolaire, à la salle des fêtes, à la plaine des sports...

Également l'équipe technique a été dotée d'un tracteur et d'une épareuse en remplacement du matériel usagé. A l'école les six classes des primaires ont été équipées d'un écran numérique et chaque enseignant s'est vu doté d'un ordinateur portable. Ces équipements modernes font l'unanimité auprès des utilisateurs.

Grâce à la vaccination généralisée et à la baisse des contaminations, nous avons pu participer à quelques manifestations organisées par nos associations et par votre équipe municipale.

Je citerai la première édition du marché gourmand de producteurs « Loc'Halle », la marche Octobre Rose organisée par la nouvelle association Pinko'Laur, les soirées spectacle et cabaret de l'Espace Culturel pour n'en citer que quelques exemples...

Comment ne pas évoquer également aussi ce moment unique du 16 juillet dernier qui a vu le tour de France traverser notre village, souvenir inoubliable tant par le spectacle présenté que par la foule présente.

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à ces événements montrant ainsi le besoin de nous retrouver autour de moments festifs communaux.

Nous n'avons pu nous retrouver en présentiel en janvier 2021 pour la traditionnelle cérémonie des vœux, et je le regrette.

A l'heure où j'écris cet éditorial il est possible d'organiser, avec une jauge réduite, la **présentation des vœux** à la population en présentiel, avec les gestes barrières habituels et pass -sanitaire. Cette soirée est donc prévue le **vendredi 07 janvier 2022 à la salle Peyronnin à partir de 19h30**. L'accueil des participants se fera à partir de 19h00. Si de nouvelles restrictions nous sont communiquées, nous vous en informerons par avance.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de Noël en famille et je vous adresse tous mes vœux pour la nouvelle année.

A très bientôt.

Jean-Patrick Soulé,
Maire

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
CINEMA EN PLEIN AIR	2
JOURNEES EUROPEENNE DU PATRIMOINE.....	3
VIE ASSOCIATIVE.....	4 à 7
CEREMONIE DE LA SAINT GABRIEL.....	8
CHÂTEAU SIRIO.....	8
VIE COMMUNALE.....	9
S.I.E.A.....	9
VERS LE ZERO DECHET.....	10
INCIVILITES.....	10
RECENSEMENT NATIONAL.....	11
INFOS DIVERSES.....	11 et 12

Bulletin Municipal de la commune de Cérons
Tirage : 950 exemplaires
Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX
Responsable de la Rédaction :
Commission du Bulletin Municipal
Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons
N° ISSN : 1629-3010
Dépôt légal à Parution
Impression : SARL AD2C—Toulonne
Crédit photos : non contractuel

CINÉMA EN PLEIN AIR

Le Festival des Monuments du Cinéma opérait pour sa 7ème édition.

C'est ainsi que pour la première fois, un patrimoine historique de notre ville, le château de Lépiney a été choisi pour mettre à l'honneur la projection d'un film en plein air.

Le samedi 11 septembre dernier, à 20 h, s'ouvrait une séance gratuite, offerte aux céronnaises et céronnais, dans le parc du château.

Une cinquantaine de personnes étaient installées sur des chaises, un plaid sur les jambes pour certains, pour le côté co-cooning. C'est à la nuit tombante, à la belle étoile, que ce public a pu savourer la projection du film culte « Fanfan la Tulipe ».

En attendant le début de cette séance, point de popcorn mais une soirée accompagnée d'un repas confectionné par Van Food truck avec crêpes et galettes.

Une belle soirée pour une belle séance cinéma en plein air, que nous espérons pouvoir proposer de nouveau l'an prochain.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre dernier avait lieu la 38^e édition des Journées Européennes du Patrimoine. Malgré les restrictions sanitaires, Cérons a souhaité de nouveau y participer : 4 lieux, symboles de notre patrimoine, étaient ouverts à la visite.

L'église St Martin, dont quelques parties datent de plus de 900 ans, était ouverte, grâce à la mobilisation de l'association St Martin et des élus, qui ont tenu des permanences de visite.

Deux fois par jour, Jean-Noël Clamour, grand connaisseur de l'histoire et des vieilles pierres de Cérons guidait les visiteurs, les emmenant dans des récits passionnés.

Monsieur Uteau les accueillait dans son musée du vin et des vieux outils viticoles à Caulet. Trésor caché au fond d'un ancien chai, ce petit musée collectionne les outils anciens de la vigne. Son propriétaire sait les faire revivre en racontant leur histoire.

Le château de Cérons, patrimoine privé de Cérons, accueil-

lait les curieux pour une visite centrée sur l'architecture de cette demeure du 17^e siècle. Et pour clôturer cet échange, les propriétaires offraient une dégustation de jus de raisin, tout juste sorti du pressoir.

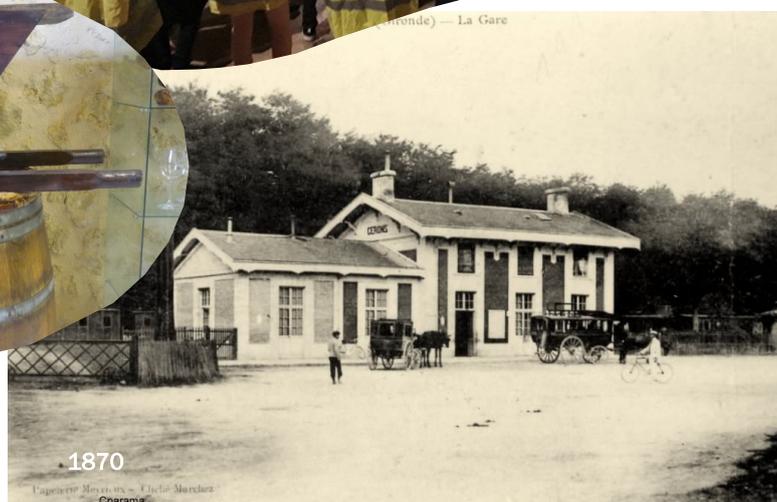
L'édition 2021 mettait en valeur le patrimoine ferroviaire de notre pays. C'est pourquoi, une promenade extérieure de la Gare de Cérons était proposée.

Le nouveau restaurant, La Fenêtre sur Quai, installé au rez-de-chaussée de la gare, proposait un Brunch tout au long du week-end.

Cette année, nous avons proposé à l'école de Cérons de participer à ces Journées Européennes du Patrimoine.

C'est avec enthousiasme que les 6 classes du primaire et leurs instituteurs ont répondu à l'invitation.

Les élèves se sont déplacés à pied d'un site à l'autre. Ils ont visité le musée du vin, l'église St Martin, le château de Cérons et le lavoir de la Fontaine St Martin. Les questions étaient nombreuses lors des visites, signe de leur intérêt pour le patrimoine et l'histoire de leur commune.



OCTOBRE ROSE ET PINKO'LAUR

L'association **PINKO'LAUR**, est née d'un amour très fort entre 6 personnes touchées de près par le cancer.

Nous avons l'habitude de faire la marche Rose de Bordeaux depuis plusieurs années, mais l'année dernière, à cause de la crise sanitaire, nous avons décidé d'en faire une, entre nous, à Cérons lors des journées portes ouvertes des Graves.

Après avoir constaté lors de celle-ci un certain engouement de la part des gens que nous croisons, parfois peut-être surpris par ce troupeau d'éléphants roses et de lapins roses, barbus, nous avons sollicité la mairie pour nous aider à organiser une marche rose à Cérons cette année...

Lors de la première réunion, le 17 septembre, et devant l'enthousiasme de la municipalité et des participants, nous avons donc relevé un défi : en moins d'un mois : création de l'association, flochage de plus de 150 T-shirts, confection de presque un millier de petits rubans à mettre en vente chez nos commerçants. Toute cette organisation autour d'une marche rose. L'argent récolté sera reversé à l'association La maison rose de Bordeaux.

Nous tenons à **remercier la mairie** pour son implication en nous offrant des parapluies roses et des tee-shirts. Tout le monde aura pu admirer la belle décoration de la halle au plafond orné de parapluies (qui ont été fort malmenés par le mauvais temps de cette période), la façade de la mairie habillée de rose au centre de laquelle trônait le kakemono d'octobre rose.

Merci à Stéphanie Guérin, conseillère municipale, qui nous a été d'une grande aide dans l'organisation de la marche.

Des petites panières remplies de rubans et des tirelires ont été déposées chez l'ensemble des commerçants de Cérons et chez nos kinésithérapeutes afin que les gens puissent faire un don libre contre un petit ruban à porter durant ce mois d'Octobre rose.

Des rubans pour décorer les bouteilles de vin ont également été confectionnés et mis en vente notamment lors des journées portes ouvertes du 16 et 17 Octobre chez nos viticulteurs partenaires : les **Vignobles Expert et fils**, le **Clos Bourgelat** et Le **Château de Cérons**.

Malgré le regrettable vol de 4 tirelires chez nos commerçants partenaires, nous remercions tous les généreux donateurs ainsi que les commerçants et viticulteurs pour leur participation.

La marche Rose :

Après le balisage du parcours le samedi 16 Octobre suivi d'une participation au **match caritatif organisé par le Cérons handball**, habillés de nos polos gracieusement brodés par l'**Atelier de Mam's**, nous avons réveillé tous nos muscles dès 7h30 le dimanche 17 octobre, pour tout installer et préparer le petit-déjeuner avant l'arrivée de nos marcheurs...

Après un échauffement musculaire en musique, empli de

bonne humeur, la troupe rose au trajet sécurisée par nos « **mobeurs Céronnais, Les Satanas du guidon** » a pu partir pour une marche masquée (masques offerts par la **Pharmacie de Cérons**) de plus de 7 km – parcours réalisé avec l'aide de Didier Gans, président de l'association **Cérons Sports Loisirs**, ravi de voir que le soleil, la bonne humeur ainsi que plus de **200 participants** étaient au rendez-vous...

A l'arrivée, avant de partager un verre de l'amitié, nos participants ont pu découvrir le stand de la **Maison Rose de Bordeaux**, à laquelle seront reversés tous les encouragements que nous avons reçus.

Ne dit-on pas après l'effort, le réconfort ? Un pot convivial était offert en partie grâce à la participation de **3 de nos viticulteurs, l'épicerie Touton**, la **station Laulan** ainsi que le **Fournil du Ciron**, que nous remercions vivement une nouvelle fois.

Nous avons passé une magnifique journée, remplie de bienveillance et de bonne humeur.

Nous tenons une nouvelle fois à **remercier l'ensemble des commerçants de Cérons**, nos **3 châteaux partenaires**, les **associations céronnaises**, l'association **Les Parasols** pour sa vente caritative de son tableau, **Les Petites aiguilles de Julie** et ses créateurs, et surtout la **municipalité de Cérons** pour son soutien.

Mais également **un très grand merci à tous les participants** pour leur implication leur bonne humeur et tous les encouragements que nous avons reçus.

Bien entendu l'association, qui compte actuellement 14 membres, est ouverte à tous et ne demande qu'à s'agrandir d'autant qu'au vu des nombreux retours positifs de cette année **nous attendons de nombreux participants l'année prochaine** et aurons besoin de vous...

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2022...



DU TRICOTAGE POUR LE TÉLÉTHON

Un belle initiative !

Les **locataires de la Résidence des Personnes Âgées** de Cérons (R.P.A.) se sont **regroupées** pour apporter leur contribution au Téléthon.

Ce sont des grands-mères aguerries dans l'art du tricotage. Elles ont donc mis leur savoir en commun pour la **confection de petites couvertures patchwork** aux couleurs variées, éclatantes, sombres, acidulées, pastels, blanche ou noire !

Elles proposaient aussi à la **vente des petits « doudous »** fait au point mousse dont la frimousse copiait la truffe frémissante du lapin.

Une partie de ces ventes sera reversée au Téléthon, le reste servira pour l'achat de matières premières car ces mamies super motivées ne comptent pas s'arrêter là.

Saluons cette équipe enthousiaste, alliant le travail du tricotage au plaisir... de se retrouver ! Car plutôt que d'œuvrer chacune dans son coin, elles se rejoignent les après-midis dans la grande salle !

Si vous avez envie d'apporter votre savoir, **si vous souhaitez un peu de compagnie ou si vous avez envie d'une tranche de bavardage**, quel que soit votre âge, ce groupe est fait pour vous !



Associations

LA BOUM D'HALLOWEEN

Retour sur notre premier événement de l'année : la BOUM d'HALLOWEEN. Elle s'est déroulée le 22 octobre dernier.

Grâce au soutien de la mairie de Cérons pour la mise à disposition de la salle Peyronnin, grâce à l'énergie de Cédric-DJ Kreativ Events France qui a su mettre l'ambiance toute la soirée, à l'unisson, l'ensemble des membres de l'APE les P'tits Raisins clame au véritable succès de cette manifestation.

Nous sommes heureux d'avoir pu la réaliser et nous renouvelons nos remerciements à Monsieur Soulé, Maire, et son conseil municipal ainsi qu'à tous les acteurs qui nous ont apporté leur soutien. Mais aussi un immense merci à tous les bénévoles de notre association. Pour terminer, nous renouvelons nos remerciements à toutes les familles, parents, enfants, enseignants présents ce soir-là.

Derrière chaque superbe déguisement, chacun avait accroché à lui, bonne humeur et sourire.

MERCI A TOUS !



ATELIER EXPRESSION DES 2 RIVES (THÉÂTRE)

Contact :

Mail : atelierexpressiondes2rives@gmail.com

Site : <https://atex2rives.wixsite.com/atex2rives>

Tel : 06 43 98 03 55

SPECTACLES EN PREVISION

Mercredi 15 décembre de 21h à 22h Salle Peyronnin :

Spectacle de théâtre de la troupe adulte
" Duo de Femmes en scènes". GRATUIT

Jeudi 16 décembre à 19h30 Salle Peyronnin :

Assemblée générale de l'association

Samedi 22 janvier à 20h30 Salle Peyronnin

Récital textes et trompette - théâtre et musique
"Les amis de Lucie"

Tout public à partir de 8 ans
avec Dominique Perez, conteur et sculpteur
et Céline Coquet, musicienne.

Tarifs : Adulte: 10€/ Enfant : 6€

Abonnez-vous à la chaîne You tube de l'Atelier Expression

pour écouter le théâtre radiophonique
nouveau projet mis en place par l' Atelier Adultes -
lien sur le site : <https://atex2rives.wixsite.com/atex2rives>



ESPACE CULTUREL GARONNAIS

Association qui revit après tous ces mois de contraintes sanitaires.

Nous avons débuté la rentrée en musique. Le 09 octobre dernier, nous avons reçu le groupe Esta, natif de Laruns. Il est venu nous conter et chanter le Béarn profond.

Une soupe servie après le concert nous a permis de prolonger l'échange.

Comme chaque année, à la même période, nous essayons de vous proposer un repas-spectacle.

Le 13 novembre avait lieu la soirée cabaret. Accessible uniquement sur réservation, nous avons eu la chance encore une fois, d'afficher complet : 140 convives reçus.

Les chanteuses/danseuses, de la troupe Fantasmagic, virevoltant dans leurs magnifiques costumes à plumes, nous ont fait passer une soirée de rêve en nous transportant dans leur monde magique.

Il faut bien évoquer la première partie de cette fameuse soirée.

Je fête cette année mes 20 ans de présidence de cette association conviviale. Les membres, un peu cachotiers, un peu farceurs, souhaitaient mettre à l'honneur cet anniversaire. Deux personnes, une femme et un homme, à la dégaine étrange et grotesque, ont intronisé le timide président que je suis ! C'étaient Françoise et Daniel qui jouaient un peu le couple des « Bodin » et que j'ai eu grand mal à reconnaître ! Merci à eux deux et à tous ceux qui étaient dans la confiance et n'ont pas laissé filer le moindre indice.

Toujours du festif : nous espérons vivement pouvoir vous proposer la traditionnelle fête des Petits Pois, le deuxième dimanche de mai 2022. Pour le savoir, il faudra encore être patients !

Si vous voulez rire beaucoup, et travailler un peu, rejoignez-nous !

Le Président, Jérôme Priam



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Depuis plus d'une année, les commémorations se faisaient en comité restreint

Ce 11 novembre 2021, c'est entouré d'une belle assemblée qu'a pu avoir lieu l'hommage au monument aux morts.

En plus d'une population nombreuse, de beaucoup d'enfants, l'armée était présente ainsi qu'une délégation des jeunes sapeurs pompiers de Béguey.

Nous avons pu encore constater la présence de Jasmin, portant le drapeau des jeunes de la République au côté d'André Palaruello, porte-drapeau officiel, Président des Anciens Combattants.



CÉRÉMONIE DE LA SAINT GABRIEL

Le 23 septembre dernier, le jour de la Saint Gabriel, avait lieu l'hommage au saint patron du service de la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Informations (DIRISI). Près de 200 militaires et personnels civils de la DIRISI de Bordeaux étaient réunis dans la cour du château. L'archange Gabriel est le saint protecteur de l'arme des transmissions.

Créée le 31 décembre 2003 par décret, la DIRISI est « Au cœur des opérations et de la vie de la Défense ».

Elle assure les fonctions d'opérateur de télécommunications, d'infogérant des systèmes d'information de la Défense, de gérant des fréquences, de garant de la sécurité des systèmes d'information, de centrale d'achat pour les services de télécommunications, les matériels et les logiciels et de mise en œuvre et de soutien des SIC opérationnels.

[Dirigée par un général de corps aérien, la DIRISI est composée d'une direction centrale, au fort de Bicêtre (Sud-Est parisien), de 2 services extérieurs localisés au fort de Bicêtre, de 7 DIRISI locales et 9 en Outre-mer et à l'étranger, de 24 Centres nationaux de mise en œuvre, de 39 CIRISI (relais locaux des centres nationaux) et de plus d'une centaine de détachements répartis sur tout le territoire].

Caroline et Xavier Perromat, propriétaire du Château de Cérons, ont accueilli cette manifestation en ces mots :

« Le Château de Cérons a traversé les événements de l'Histoire de France depuis 300 ans. Lors de la première guerre mondiale, le service de santé des armées s'adresse à la

Croix rouge pour pallier au déficit de lits pour les blessés qui affluent du front. Le Château de Cérons deviendra l'hôpital auxiliaire numéro 208. Il hébergera jusqu'à 45 soldats arrivés par les chemins de fer du midi à la gare de Cérons. Il sera tenu par l'association des Dames françaises jusqu'en 1918. En juin 1940, il accueille des réfugiés du Nord de la France et en 1962, durant quelques mois, une famille rapatriée de la Guerre d'Algérie.

Le Château de Cérons et ses bâtiments d'exploitations ont été construits et organisés dès l'origine pour produire du vin sur ce merveilleux terroir de Graves et de Cérons, la plus confidentielle Appellation de Bordeaux. Aujourd'hui, vous célébrez la Saint Gabriel, le patron des Transmissions, « l'arme qui unit les armes ». Nous, vigneron, avons Saint Vincent, notre patron, qui, par le vin, réjouit le cœur des hommes ! Alors je crois que, plus que jamais, les uns ont tous besoin des autres et nous sommes tout particulièrement heureux d'être aujourd'hui, ensemble, réunis ! »



CHÂTEAU SIRIO OU LA RENAISSANCE D'UN DOMAINE VITICOLE

Château Sirio est une propriété familiale située au cœur de l'appellation Graves, là où le vignoble partage l'espace avec la forêt. Identifiée sous le nom de Maison Noble de Couteleyre au 18e siècle, la propriété a connu des fortunes diverses depuis cette époque.

En 2015, deux passionnés du vin, Fabrice Priou et son épouse irlandaise Emer Kirwan-Buckley font l'acquisition du domaine. Ils le rebaptisent Château Sirio, du nom latin de Cérons. Leur ambition est de permettre à ce beau terroir de Graves d'exprimer tout son potentiel et son originalité.

Le domaine, d'un seul tenant, recouvre une surface totale de 18 hectares, dont neuf actuellement en production. A partir de 2022, trois autres hectares seront replantés. Les bâtiments sont encadrés par les vignes, elles-mêmes bordées d'un bois. Une zone humide naturelle composée d'une mare et de bambous en font un environnement préservé, idéal pour la pratique d'une viticulture raisonnée.

Les propriétaires sont engagés pour une viticulture durable et une gestion respectueuse de l'environnement. Les sols sont nourris avec des fumures à base de composts végétaux et organiques. Les désherbants chimiques sont pros crits sur la propriété et l'enherbement d'un rang sur deux permet de stimuler la vie microbienne en alternant les apports en matières organiques. Chaque parcelle est vendangée séparément à maturité optimale.

Les efforts ont déjà été récompensés par plusieurs médailles de concours : médaille d'Or Féminale 2018, Médaille d'Argent Concours de Bordeaux 2018, Médaille d'Or Concours de Bordeaux 2019, Médaille de Bronze Concours de Bordeaux 2021, Médaille d'Argent Concours Terre de Vins 2021, Trophée des Crus de Graves 2019.



Route de Saint Cricq—33720 Cérons
contact@chateausirio.fr www.chateausirio.fr
Fabrice Priou : 06 61 74 01 25
Emer Kirwan-Buckley : 06 81 24 11 18

INFORMATION IMPORTANTE



**LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET**

L'équipe municipale, soucieuse de transmettre les informations communales en temps réel, vient de souscrire à PanneauPocket.

Il vous suffit de **télécharger gratuitement** l'application : vous trouverez toutes les informations dans le flyer joint à ce bulletin municipal... Installation rapide, **utilisation très simple et gratuite!**

En cas de doute, de difficulté à sa mise en place, sans hésitation, *adressez-vous au secrétariat de la mairie.*

DE L'OMBRE EN PRÉVISION À L'ÉCOLE

Un peu plus d'ombre ...

Après le terrain synthétique et l'aire de jeux cet été, les vacances de Toussaint ont permis de préparer la plantation d'arbres dans la cour afin que les enfants puissent profiter (dans quelques années...) de l'ombre.



Les 3 vieux érables, malades et pouvant devenir dangereux, ont été coupés. Les souches ont été rognées afin de préparer la plantation de 3 Muriers-platanes (sans fruits) et d'un Micocoulier.

Ces 4 arbres ont été choisis pour leur croissance rapide et potentiel important à faire de l'ombre. Les classes vont s'organiser pour un arrosage régulier et généreux.



Très abimée, il y a quelques mois, par du vandalisme (panneaux de grillage arrachés, portillon tordu), la clô-

AIRE DES PETITS AU PARC DE LÉPINEY

ture de l'aire de jeu du parc de Lépiney a été refaite (une nouvelle fois !) début octobre par nos services techniques.

Plus de 4 jours de travail ! Espérons que ce travail sera respecté et que les enfants pourront continuer à s'amuser dans cette aire de jeux en toute sécurité.

AMÉNAGEMENTS : SKATE PARK ET CITY STADE

Après avoir reçu les jeunes skateurs en mai, pour voir avec eux les améliorations possibles au Skate parc, nos services techniques ont installé 2 tables et 2 bancs. Ces éléments viennent compléter l'infrastructure pour une meilleure convivialité.

Nous espérons aussi que ce mobilier ne sera pas dégradé. Des plantations suivront, afin d'augmenter les zones d'ombres.

Le skate parc sera réparé courant novembre et le gazon synthétique a déjà été changé.



S.I.E.A. DES 2 RIVES

Le S.I.E.A., **Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement**, gérant votre quotidien pour ces services-là, a fait peau neuve, tant avec son nouveau logo aux couleurs et graphisme plus actuels que sur son site.

Le **nouveau site**, accessible depuis un PC est également pensé et conçu pour le format de vos téléphones mobiles. Ludique et fonctionnel, n'hésitez pas à vous en servir.

Retrouvez toutes les informations de votre service des eaux



Vie communale

MARCHÉ LOC'HALLE EN AVRIL

Après le Marché Loc'Halle du 5 décembre dernier, le **prochain marché Loc'Halle de printemps** aura lieu le **samedi 2 avril 2022** de 18h à 22h sous la halle sur la place de la mairie.

VERS LE ZÉRO DÉCHET



Top Départ pour la 1ère édition

Toute 1ère édition du Défi Familles Zéro Déchet !

Les familles sélectionnées seront accompagnées pendant 6 mois dans le but de réduire leur production de déchets d'au moins 30%.

Des animations et des ateliers pratiques collectifs vous permettront d'aborder différentes thématiques Zéro Déchet (mieux consommer, moins acheter, moins gaspiller, réutiliser, réparer, composter...) pour appliquer les bons gestes au quotidien.

Intéressé-e ? Ecrivez-nous !

UNE AVENTURE ZERO DECHET

En France, chaque habitant produit en moyenne 580 kg de déchets par an. La plupart peuvent être évités grâce à des habitudes zéro déchet.

RECYCLAGE DE VOS TÉLÉPHONES

Vous avez cassé votre mobile et il traîne dans le fond d'un tiroir ?

L'enseigne Orange propose une campagne pour un recyclage de nos téléphones. Ils seront démontés et les parties recyclables seront revalorisées.

Pour les parents ayant des enfants scolarisés à l'école, adressez-vous aux personnes intervenant au périscolaire qui gèrent ce **bac de récupération**, ou à l'**élue porteuse de cette action**.

Pour certains, se lancer dans le zéro déchet peut sembler fastidieux. Pas de panique ! Nous vous accompagnons dans cette aventure pendant 6 mois (de janvier à juin 2022) avec un programme riche en animations.

Réaliser ses produits ménagers, cuisiner antigaspi et local, jardiner au naturel, s'initier au vrac sont autant d'astuces et d'alternatives qui vous permettront de réduire vos déchets.

Qui peut y participer ?

Toutes les familles résidant à Cérons (célibataire, en couple, avec ou sans enfant) ; elles doivent s'engager tout au long du défi.

Vous souhaitez préserver l'environnement ? Être un consommateur responsable ? Faire des économies ?

Ce challenge est pour vous !

Prêt à relever le défi ? Une question ?

Contact : developpementdurablecerons@mailo.com

INCIVILITÉS



Nous sommes toujours confrontés à de **nombreuses dégradations et incivilités**.

Nous ne comptons plus **les sacs et cannettes de bière jetés dans les vignes**, les poches de vêtements laissées devant les bornes de récupération...

Tous les dimanches soir de cet été, étaient abandonnés devant les bornes à verres, de gros sacs contenant une très

importante quantité de bouteilles de vin vides. Probablement le responsable d'un restaurant ou d'une guinguette, ne voulant pas débarrasser une par une les bouteilles, nous laissait insolemment les sacs au pied des containers. Il fallait à chaque fois, plus d'une heure à un agent technique ou à un élu pour mettre les bouteilles dans les bacs à verre !

Depuis cet automne, de petits rigolos s'amuse à **retourner les panneaux routiers** du village ! Certes, cela pourrait avoir peu de conséquence, et aurait pu paraître amusant... Mais que de temps perdu par nos agents pour les remettre dans le bon sens.

La plaisanterie n'en a plus été une quand ce sont les **panneaux d'une rue en sens interdit qui ont été sortis !**

A deux reprises, les **barrières en bois du passage piéton** de

l'Orée des vignes ont été arrachées.

Le **pilier du portail du Château** de Lépiney a été défoncé, probablement par un camion qui opérait un demi-tour. Mais personne n'est venu s'excuser à la Mairie ...

Le plus navrant, fut notre découverte de la dégradation de la **petite cabane** en pierre derrière l'école. Entièrement refaite il y a 2 ans par nos agents communaux, elle servait d'abris pour les outils de jardin du périscolaire. Accroché, probablement par un tracteur, un camion ou une vendangeuse, le toit a vrillé arrachant toutes les pierres d'un pan de mur. Il faut compter plus de 1800 € de réparation à faire pour la remettre en état. Et encore une fois, personne n'est venu nous expliquer son accident.

Tous ces incidents, accidentels ou volontaires, coûtent beaucoup d'argent à la collectivité ! N'oubliez pas qu'à travers nos impôts, chaque administré finance ces réparations... et l'argent dépensé à faire, refaire, réparer... est de l'argent qui ne peut plus être utilisé pour apporter des améliorations !



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans. CERONS, ayant fait l'objet d'un comptage en 2016, aurait dû être recensée en 2021. En raison de la situation sanitaire, ce recensement a été reporté à la période du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, etc....

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés pour aller travailler, conditions de logement... Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations (écoles, maisons de retraite etc...). Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs activités et les associations leur public. Il permet aussi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Le déroulement du recensement va être un peu différent de celui des années précédentes en raison de l'épidémie de COVID 19 et **les réponses par internet sont fortement privilégiées**.

Les deux premiers jours du recensement, les agents recenseurs déposeront dans **les boîtes aux lettres identifiables avec le nom et où le lien avec l'habitation est évident**, les documents qui vous permettront de répondre par internet. Votre réponse devra intervenir impérativement dans un délai d'une semaine. Dans le cas où vous ne pourriez pas répondre par internet, un agent recenseur prendra contact avec vous afin de vous déposer les documents papier.

Si vous n'avez pas eu les informations pour répondre par internet dans votre boîte aux lettres, vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire. Il est tenu au secret professionnel. Il vous déposera les documents papier à compléter qu'il viendra rechercher au jour et heure que vous aurez fixés ensemble. Vous aurez également la possibilité de répondre à cette enquête par internet.

La Commune de CERONS aura cinq agents recenseurs. Nous vous communiquerons leur nom avec leur secteur début janvier. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile pendant cette période, veuillez contacter la mairie.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la Loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs soit en ligne soit par papier.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

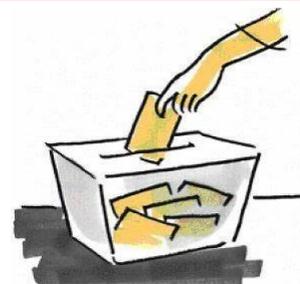
En 2022, les élections suivantes vont se dérouler :

- les élections présidentielles le 10 et 24 avril 2022
- les élections législatives le 12 et 19 juin 2022

Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu jusqu'au 4 mars 2022 :

- ◇ soit en mairie
- ◇ soit sur le site www.service-public.fr

rubrique Papiers citoyenneté – Elections avec un justificatif d'identité et de domicile.



RUBRIQUE : LE BON PLAN

Vous êtes **nouveau locataire** ?

Action Logement propose une **aide gratuite** de 1000 € pour soutenir les salarié(e)s **récemment rentré(e)s dans l'emploi** et favoriser le rapprochement Emploi-Logement.

Cette aide peut être **accordée aux nouveaux locataires**, dans le cadre d'un **premier emploi**, pour renouer avec le travail après une période de chômage, ou pour s'installer près de son lieu de travail.

Le logement (appartement ou maison) doit être la **résidence principale** et le **bail de location** (vide ou meublé ou bail en colocation) doit dater de **moins de 3 mois** au moment de la demande.

A noter que l'aide est soumise « à conditions et octroyée dans la limite du montant maximal des enveloppements fixées par la réglementation en vigueur ».

Les demandes « complètes éligibles » sont à déposer au plus tard avant le **31 décembre 2022**.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'aide, il faut **tester votre éligibilité sur le simulateur d'Action Logement** (voir sur site internet www.actionlogement.fr)



RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Notre commune offre le service de ramassage des déchets verts quatre fois par an. Ce service permet aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchetterie, de se débarrasser de leur reste de tailles ou de tonte.

Ce service est possible grâce à nos agents communaux : durant 8 jours dans l'année, ils font le tour de la commune avec le camion pour ramasser les déchets verts et les amener à la déchetterie. Nous demandons à chaque fois une dérogation à la CDC et à la Co-ved pour qu'ils puissent les amener aussi les après-midi (la déchetterie n'étant ouverte aux entreprises et collectivités que le matin).

Afin que ce service perdure, nous vous demandons de respecter un certain nombre de règles :

Inscription obligatoire à la Mairie les jours qui précèdent le ramassage.

Sacs solides, pas trop remplis et portables sans se déchirer, si possible sacs réutilisables pour tontes et feuilles

Attention au poids pour celui qui soulève le sac.

Fagots pas trop gros et pas trop longs et soulevables par nos agents pour les tailles d'arbres et de haies

Pas de branches en vrac.

Pas d'autres déchets que des déchets verts (pots, sacs de terreaux ...)

Si ces règles ne sont pas respectées, les déchets verts ne seront pas ramassés.

Déchetterie de Virelade ouverte tous les jours :

<https://pgd.convergence-garonne.fr/7/decheteries.html>

CALENDRIER

DE

RAMASSAGE

DECHETS

VERTS

2022

Mercredi 30/03

Jeudi 31/03

Mercredi 15/06

Jeudi 16/06

Mercredi 19/10

Jeudi 20/10

Mercredi 14/12

Jeudi 15/12



MAIRIE de CERONS



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE -
33720 CERONS

Tél : 05.56.27.01.17

Fax : 05.56.27.26.64

Site : <http://www.cerons.fr>

Email : contact@cerons.fr

Permanence au 06.07.10.98.15

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30